

# Maquettiste (Apprentissage) (6595)

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

---

*Formation en alternance : Apprenez ce métier chez un patron maquettiste modéliste (plan, dessin, maquette : architecture, animée, immobilière) et suivez éventuellement, en même temps, des cours dans un centre de formation.*

## Objectif et Contenu

### Programme

- **Connaissances générales:** Français; Mathématique; Droit; Commerce; Monde contemporain.
  
- **Connaissances professionnelles:** Produits commerciaux; Équipement de l'entreprise; Technologie; Hygiène et sécurité professionnelles; Dessin.
  
- **Pratique en entreprise:** L'apprenant sera occupé dans une entreprise à Bruxelles.

Les cours de connaissances professionnelles ne sont pas suivis au Centre de cours, mais chez le patron formateur parallèlement à la formation pratique en entreprise.

Certification(s) visée(s) Certificat d'apprentissage homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Type de formation [Alternance PME](#)

## Organisation

Durée 3 année(s)  
Horaire En journée, 4 heures semaine.  
Début Septembre  
Coût Gratuit -

## Conditions d'admission

Prérequis administratif Avoir entre 18 et 23 ans. Vous devez :

- avoir atteint l'âge de 18 ans et avoir 23 ans maximum , votre contrat doit se terminer dans l'année civile de vos 26 ans au plus tard
- avoir fréquenté au moins deux années dans le premier degré de l'enseignement secondaire.

Dans certains cas spécifiques, en fonction de votre parcours scolaire et de vos compétences, vous devrez suivre un programme de cours préparatoires préalable à votre formation en entreprise.

Vous ne répondez pas à ces conditions ? Vous avez des questions ?

Nous vous recommandons de prendre contact avec un [délégué à la tutelle](#) (

<https://www.efp.be/sfpme-1/je-cherche-un-stage/contacter-un-delegue-a-la-tutelle/>) du Sfpme.

Les ressortissants étrangers hors union européenne de plus de 18 ans doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

## Intéressé(e) ?

Que faire

**La première démarche** est de vous présenter à la [permanence d'un délégué à la tutelle](#) (<https://www.efp.be/sfpme-1/je-cherche-un-stage/contacter-un-delegue-a-la-tutelle/>) . Celui-ci s'assurera que vous êtes dans les conditions pour suivre la formation, établira avec vous un plan de formation (durée et choix du métier), vous informera sur le contrat d'alternance.

### Quels sont les documents dont vous avez besoin ?

- copie de votre dernier bulletin ;
- copie de votre carte d'identité.

## Remarques

Formation en alternance via un contrat d'alternance :

- cours de connaissances générales au centre de formation;
- formation théorique et pratique en entreprise.

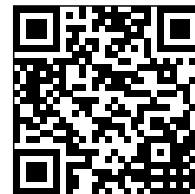
Vous devrez donc trouver un patron-formateur qui accepte de vous engager sous contrat d'alternance.

Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire indispensable à la conclusion du contrat d'alternance. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil ([voir les permanences des délégués à la tutelle](#)).

(  
<https://www.efp.be/sfpme-1/je-cherche-un-stage/contacter-un-delegue-a-la-tutelle/>  
/)

Le contrat d'apprentissage peut être conclu à tout moment de l'année.

Retrouvez cette formation sur  
<http://www.dorifor.be/formation/maquettiste-apprentissage-6595.html>



---

### **SFPME - Apprentissage**

Rue de Stalle 292b 3<sup>ème</sup> étage - 1180 UCCLE

0800 85 210

info@efp.be - <https://www.efp.be/>